



DÉCLARATION COMMUNE AU CDEN 14 MARS 2024

Madame la Préfète,

Les mesures de suppression de 26 postes d'enseignants à la rentrée prochaine avec la fermeture de **36** classes vont avoir des conséquences directes sur les conditions de travail des personnels enseignants et AESH, mais aussi sur l'avenir de l'école publique dans notre département et particulièrement dans nos communes rurales.

Cette réforme des collèges, comme celle des lycées dont elle s'inspire va permettre un nouveau plan social dans l'éducation nationale avec notamment la suppression de 105 postes dans les lycées de l'académie. **Alors que l'on attend 85 élèves de plus à la rentrée 2024 dans l'académie, ce sont 650 heures de cours supprimés et dans les LGT, pour 91 élèves de moins, le retrait est de 800 heures.**

Ajoutons les mesures « choc des savoirs » qui suscitent une très forte opposition dans la communauté éducative. Lors du dernier CSE, les principaux textes autour des mesures « choc des savoirs » ont été très majoritairement rejetés par les organisations syndicales et la FCPE.

Nous nous opposons à ce plan sur :

- les textes sur les groupes de niveaux au collège et en SEGPA **n'ont reçu aucune voix pour.**
- la classe de prépa-Seconde pour les élèves recalés au DNB a aussi été contestée très fortement **(46 voix Contre et 3 Pour).**
- le texte sur le redoublement a été rejeté **à 57 voix contre (3 voix pour)**, même chose pour le texte pour la labellisation des manuels, **33 voix contre et seulement 2 voix pour.**

Un vœu intersyndical avec la FCPE a été voté en début de séance exigeant l'abandon des mesures « choc des savoirs » avec un vote sans appel : **59 voix Pour, 3 Contre et 4 Abstentions.**

Le « Choc des savoirs » dessine les contours d'un projet d'École conservateur et passéiste néfaste pour l'École publique, les élèves et les personnels. Nous dénonçons les fondements de cette politique au détriment des élèves les plus fragiles et socialement défavorisés. Par ailleurs, cela s'est manifesté dans les mobilisations des dernières semaines (grèves, journées d'actions, rassemblements) mais aussi à travers la pétition intersyndicale qui a déjà recueilli à ce jour plus de 45 000 signatures.

Nous nous opposons à ce plan qui :

- trie socialement les élèves en organisant les cours de mathématiques et de français en groupes de niveau, ce qui va immanquablement accentuer les inégalités scolaires ;
- remet en cause le droit égal d'accès à la poursuite d'étude pour tous les élèves, principe fondateur de l'École publique, en conditionnant l'accès direct au lycée par la mise en place de classes prépa-seconde en LGT ou LP pour les élèves admis en classe de seconde mais échouant au diplôme national du brevet au lieu de fournir tous les moyens nécessaires pour la réussite des élèves ;
- désorganise les collèges par la réorientation de l'utilisation de la marge, accentuant encore les inégalités, la détérioration des emplois du temps et la réduction ou la suppression d'enseignements disciplinaires, de dédoublements ou d'options ;
- dégrade considérablement les conditions de travail par la grande insuffisance des postes et la surcharge des classes ;
- remet en cause la liberté pédagogique avec des méthodes, des manuels et des progressions communes imposés ;
- dépossède les enseignant-es de leur expertise professionnelle notamment par l'imposition d'évaluations nationales standardisées à tous les niveaux.
- va altérer la confiance en soi ou l'estime soi, augmenter le mal-être de certains élèves alors même que de nombreuses études alertent déjà sur la souffrance des élèves pour de multiples raisons (harcèlement etc...)

Passer en force, en confirmant voire en aggravant le nombre de suppressions de postes et de classes dans le 1^{er} degré, en publiant ces textes du « Choc des savoirs », en dépit de la forte mobilisation des personnels et en niant les votes exprimés au CSE par la communauté éducative serait une provocation qui alimenterait la colère de l'ensemble des personnels mais aggraverait aussi la défiance envers l'institution, ainsi que plus largement la crise démocratique.

Mais cela n'est pas suffisant pour le gouvernement, puisque le 21 février 2024 Gabriel Attal publie un décret annonçant 10 milliards d'euros de réduction budgétaire dont 692 millions d'euros pour l'Éducation. 479 millions d'euros sont inscrits au « Titre 2 » permettant la rémunération des emplois. Ce sont 2620 emplois d'enseignants qui ne seront pas financés et pour le second degré public, 1740 postes seront supprimés. La mission Vie de l'élève va perdre 4600 emplois d'AED et AESH. Les créations de postes nécessaires de remplaçants, d'enseignants spécialisés ou des places dans les établissements sociaux et médico-sociaux ne seront pas possibles avec ce « coup de rabot budgétaire ».

Madame la Préfète, nous défendons l'École publique, gratuite et laïque, l'accès à une culture commune pour tous les élèves, la liberté pédagogique et les conditions de travail des personnels. Aussi, nous demandons l'abandon de ces mesures de suppression de postes et « Choc des savoirs » et demandons un investissement massif pour l'École publique, et la réussite de tous les élèves avec la création de tous les postes à hauteur des besoins.

Plus que jamais, nos syndicats appellent l'ensemble des personnels à réaffirmer leurs revendications le 19 mars 2024, journée de grève intersyndicale de toute la Fonction Publique. Cette mobilisation sera déterminante pour discuter des moyens pour faire aboutir l'ensemble de nos revendications.

C'est pour toutes ces raisons, que nous représentants des personnels, des parents d'élèves, des associations complémentaires, des DDEN, ne siégerons pas à ce CDEN.

